



Bilan 2018 et perspectives 2019 du génie climatique

Dossier de presse

Conférence de presse

6 FEVRIER 2019
ESPACE HAMELIN

11-17, rue de l'Amiral Hamelin
Paris 16^{ème}

Le syndicat des industries thermiques, aérauliques et frigorifiques accompagne les entreprises et les représente auprès des instances françaises, européennes et internationales notamment dans les travaux réglementaires et normatifs. Il les fait bénéficier de son expertise et de son réseau et constitue une structure d'accueil et d'échanges pour leur permettre de rencontrer les acteurs de la profession.

Uniclimate représente les secteurs d'activité suivants : chaudières et brûleurs gaz et fioul ; radiateurs à eau chaude ; énergies renouvelables, solaire thermique et chaudières biomasse ; pompes à chaleur ; froid, climatisation ; ventilation et traitement d'air des bâtiments ; filtration et épuration pour la qualité de l'air pour des applications dans les secteurs résidentiels, tertiaires et industriels. A chaque secteur d'activité représenté correspond, au sein du syndicat, un comité stratégique dédié, présidé par un industriel, qui définit les axes d'actions. Des groupes de travail mènent les travaux nécessaires à la mise en œuvre de ces orientations. Ils réunissent, dans chaque domaine, les meilleurs experts des entreprises adhérentes.

Quelques chiffres clés : 87 industriels ou groupes, 333 sites dont 79 usines, 40 départements R&D, 23 000 emplois directs dont 12 500 dans l'industrie et un chiffre d'affaires de 6,5 Milliards d'euros dont 1,8 à l'export.

UNICLIMA – REPRESENTATIVITE SUR LE MARCHE

➔ Chaudières gaz et fioul	≈ 98 %
➔ Pompes à chaleur	≈ 95 %
➔ Climatisation	≈ 92 %
➔ Ventilation et traitement d'air	≈ 80 %
➔ Equipements solaires	≈ 80%
➔ Radiateurs à eau	≈ 68 %
➔ Filtration	≈ 60 %
➔ Chaudières bois	≈ 35 %

INTRODUCTION

Lors de notre dernière conférence de presse du 8 février 2018, nous avons ouvert le chapitre des perspectives 2018 sur une note raisonnablement optimiste.

Cet optimisme modéré pour 2018 reposait, en grande partie, sur les mouvements positifs observés en 2017 sur le marché du bâtiment, qu'il soit neuf ou en rénovation.

Tout le début de l'année 2018 s'est déroulé suivant ce scénario, et les marchés de nos équipements ont connu en général des développements positifs, même si certaines catégories – notamment les grands systèmes tertiaires – ont connu des difficultés.

Ces bons résultats sont principalement liés à la bonne tenue des mises en construction de 2017, avec le traditionnel décalage de 6 à 18 mois pour la mise en place de nos équipements.

Ces résultats positifs de 2018 ne doivent pas occulter une fin d'année plus morose, conséquence directe de la baisse du marché immobilier sur 2018.

La rénovation pour sa part connaît une relative stabilité.

A noter que la presse spécialisée dans la construction fait état d'une fin d'année « dans le rouge » pour la plupart des indices d'activité « logement » publiés à ce jour.

S'agissant du tertiaire et des grands systèmes de traitement de l'air ou du froid, la situation est plus complexe. En effet, nous devons nous interroger sur l'impact des incertitudes générées par les débats sur la mise en place de la taxe sur les fluides frigorigènes et l'effectivité des solutions de substitution aux fluides HFC. Les hésitations et fluctuations des pouvoirs publics sur cette question ont à nouveau généré un attentisme chez les détenteurs d'installation.

Analyse par secteur

1- CHAUDIERES

Livraisons des chaudières à eau chaude (en milliers d'unités)

Evaluation en milliers	2018 Marché total	2017 Marché total	Evolution 2017/2016
Chaudières gaz et fioul classiques	117	143	-18 %
Chaudières gaz et fioul à condensation	544	488	+11 %
S/Total gaz et fioul	661	631	+5 %

(Estimations Uniclimate)

Le marché des chaudières gaz et fioul est globalement à la hausse sur l'année 2018. L'analyse plus détaillée de celui-ci met en évidence d'importantes disparités.

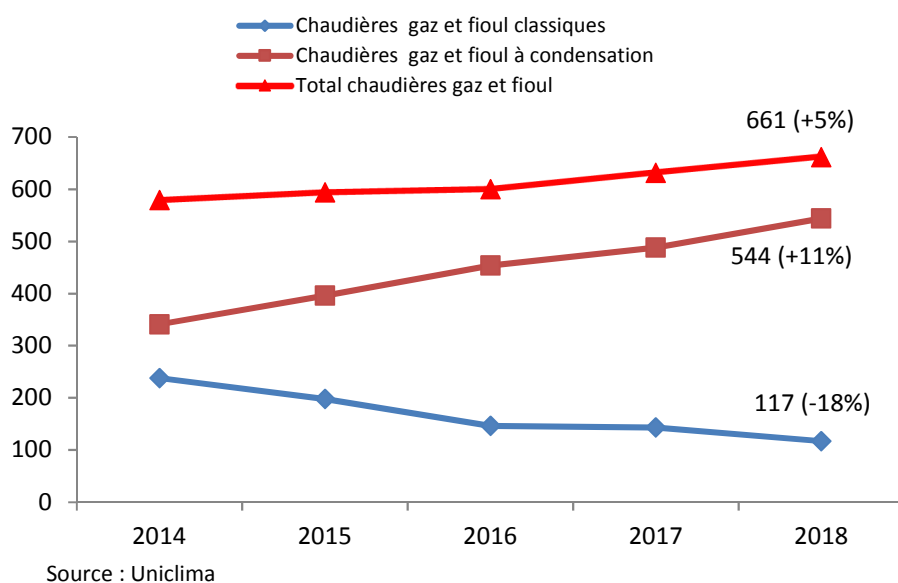
S'agissant des chaudières individuelles, le marché a atteint une hausse de + 4,8% en 2018.

Le marché des chaudières murales et au sol de puissance utile supérieure à 70 kW est en hausse après une stabilisation du marché en 2017. Ce marché marque un élan dans la rénovation des chaufferies.

Sur l'ensemble du marché des chaudières gaz et fioul, la chaudière à condensation a poursuivi sa pénétration et s'établit à 544 000 pièces soit une progression de près de +11 %. La baisse des ventes de chaudières classiques poursuit sa baisse (-18%).

L'évolution des ventes de **chaudières à condensation** trouve une explication dans les chiffres de la construction neuve de début d'année d'une part et dans la rénovation tout particulièrement sur les premiers mois de l'année 2018. Ces tendances se sont inversées sur les derniers mois de l'année notamment par l'effet conjugué de la suppression du CITE et des annonces des pouvoirs publics contre les chaudières fioul. Sur ce sujet, il est clairement établi que la suppression du crédit d'impôt pour les chaudières fioul a eu un effet défavorable sur ce segment où l'on trouve pourtant le parc le plus ancien.

Evaluation du marché total des chaudières gaz et fioul (en milliers d'unités)



Le « petit » marché des PAC hybrides s'élève à 2 800 pièces sur la base des répondants. Cet équipement souffre d'une faible progression dans la maison individuelle neuve. Il est stable à la baisse par rapport à 2017.

2- BRÛLEURS A AIR SOUFFLE - GAZ ET FIOUL

Le marché des brûleurs livrés en caisse a été stable sur 2018 : +0,5 %.

Cette stabilité est à mettre en relation avec :

- Une légère hausse des ventes des brûleurs fioul, signe d'un remplacement /réparation a minima ;
- Une baisse des ventes des brûleurs gaz.

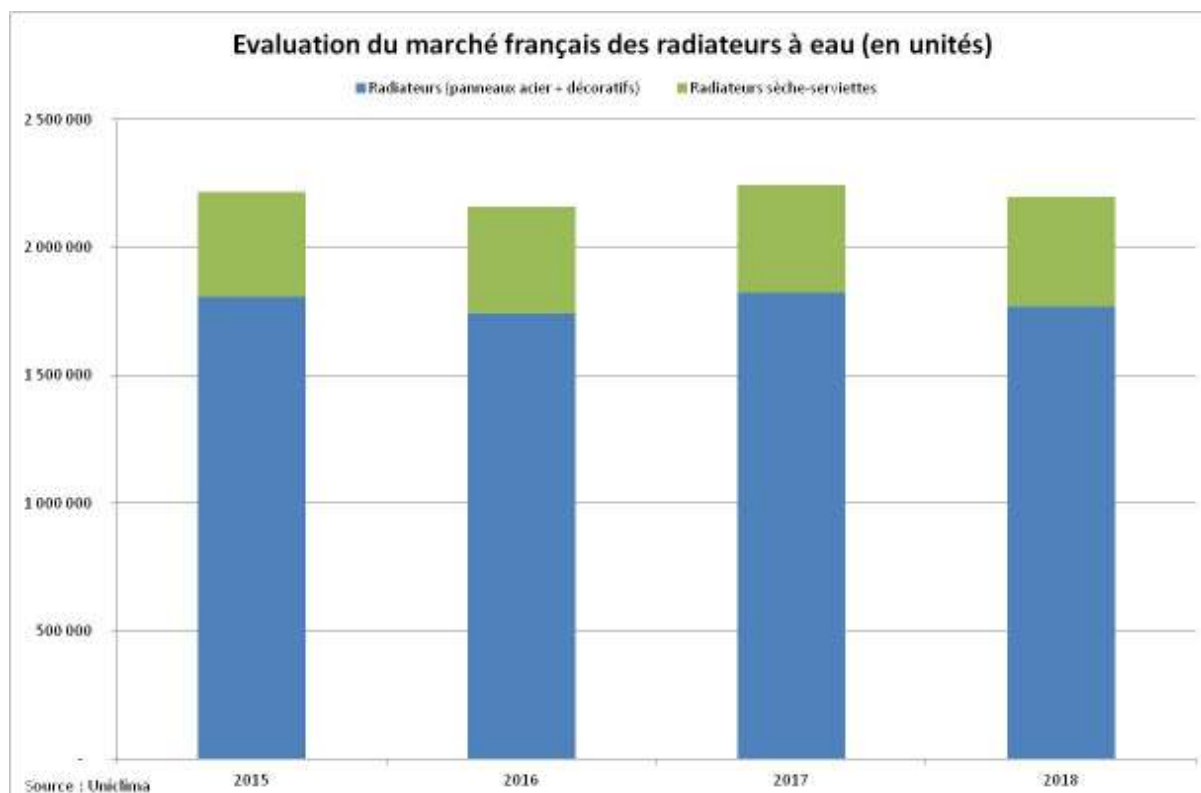
Livraisons de brûleurs en caisse (en milliers)

Brûleurs	2018	2017	2018/2017
Brûleurs fioul	55,2	54,5	+1,4 %
Brûleurs gaz	5,7	6,1	-6,9 %
Total brûleurs	60,9	60,6	+0,5 %

Source : Uniclimate

3- RADIATEURS DE CHAUFFAGE CENTRAL A EAU CHAUDE

Le marché du radiateur à eau présente une baisse d'environ 2 %. Le marché du remplacement des radiateurs à eau, très faible, ne permet pas de compenser la faiblesse du marché du neuf.



Le marché des sèche-serviettes eau-chaude et mixtes poursuit sur sa progression de 2017 et affiche une progression de +2,4 %.

Perspectives

La baisse déjà constatée fin 2018 de la construction des logements collectifs risque de peser sur les résultats de 2019.

Par ailleurs, les fabricants rappellent régulièrement qu'il est important de remplacer les radiateurs pour maximiser la performance énergétique lors du remplacement du générateur de chauffage.

Il est également à noter que rien n'empêche le remplacement des radiateurs lors de travaux d'amélioration ou d'embellissement du logement.

4- EQUIPEMENTS ENR

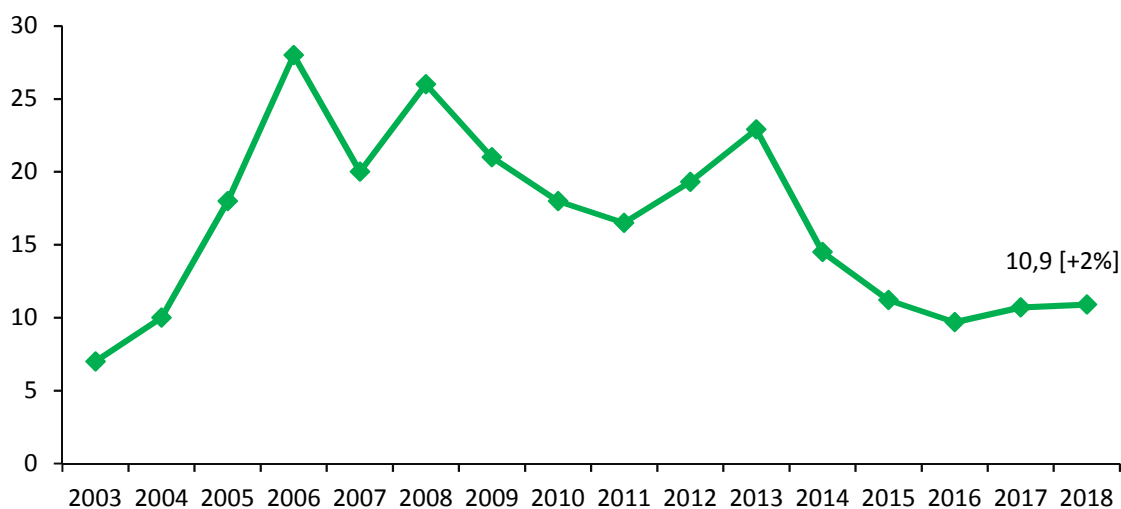
- Chaudières bois

	2018	2017	2018/2017
Chaudières biomasse	10 900	10 700	+2%

(Estimations Uniclimate)

Les livraisons de chaudières biomasse s'établissent à 10 900 pièces en 2018 contre 10 700 en 2017. Le marché global progresse à nouveau en 2018, de +2%, après une année 2017 qui affichait le retour de ce marché à la hausse.

Evaluation du marché total des chaudières bois (en milliers unités)



Sources: Uniclimate

Le marché se compose désormais de plus de 60% de chaudières à chargement automatique et de moins de 40% de chaudières à chargement manuel. On note une inversion de la part des chaudières manuelles qui étaient majoritaires jusqu'alors.

Les chaudières à chargement manuel régressent de près de 20% par rapport à 2017. C'est un marché de renouvellement d'anciennes chaudières à bûches, pour ceux qui, souvent, bénéficient de leur propre ressource en bois. Ces équipements répondent à la problématique de la précarité énergétique.

Les chaudières à chargement automatique dont la très grande majorité sont des chaudières à granulés, progressent fortement de +46%, après une année 2017 également en progression. Ces chaudières dominent désormais le marché. Elles s'installent majoritairement en rénovation, en remplacement de chaudières au fioul, par exemple.

Les annonces faites sur le remplacement du fioul ainsi que la hausse des taxes sur les énergies fossiles expliquent la croissance en 2018 sur le marché des chaudières bois.

Perspectives

2019 est une année de transition pour les chaudières biomasse avec la mise en place de l'écoconception au 1^{er} janvier 2020 qui verra la disparition sur le marché des chaudières qui ne sont pas au minimum de classe 5 (selon la norme NF EN 303-5).

Le coup de pouce chauffage pour tous les ménages et son cumul avec les aides de l'Anah va vraisemblablement booster le marché de la chaudière biomasse.

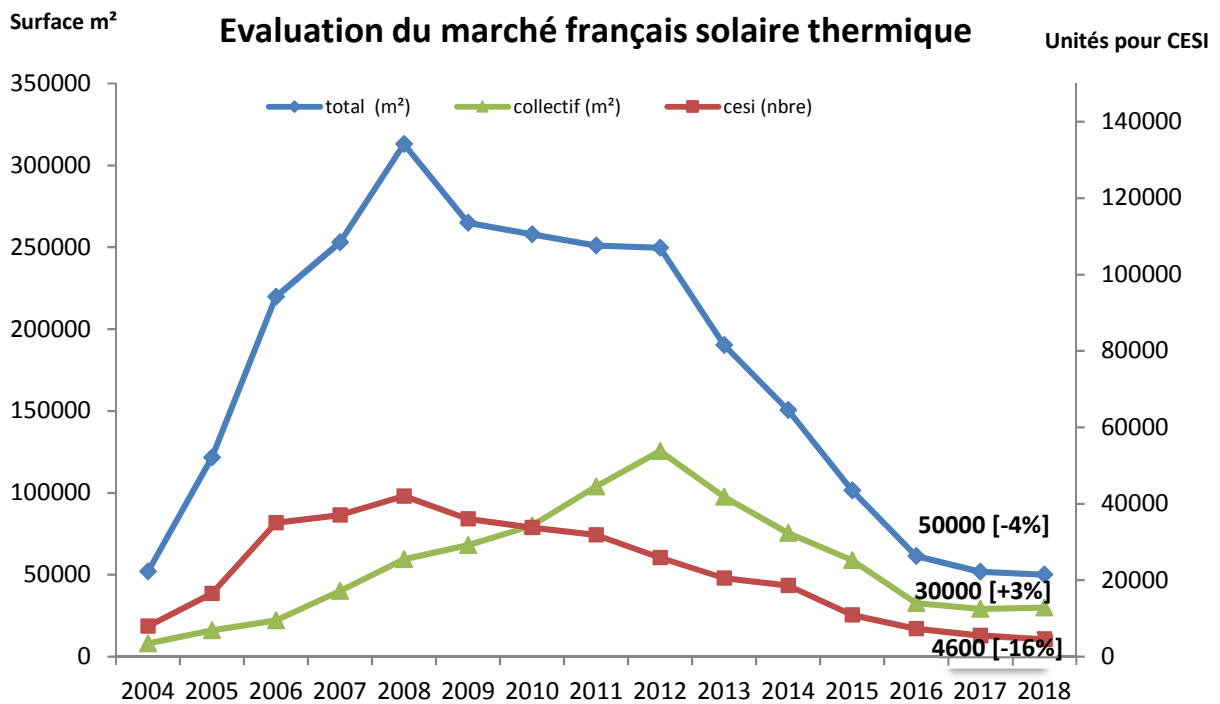
- **Solaire thermique**

	2018	2017	2018/2017
Chauffe-eau solaires individuels (nombre CESI)	4 600	5 500	-16%
Systèmes solaires combinés (nombre SSC)	340	300	+13%
Surface capteurs eau chaude solaire collective (m²)	30 000	29 100	+3%
Surface totale capteurs (m²)	50 000	51 900	-4%

(Estimations Uniclimate)

Le marché solaire thermique affiche un léger retrait de -4% par rapport à 2017 avec une surface totale de capteurs installés de 50 000 m² en 2018 contre 51 900 m² en 2017.

Après plusieurs années de baisse à 2 chiffres, le marché semble se stabiliser, principalement grâce au segment du collectif qui est désormais devenu le principal marché porteur.



Les livraisons de chauffe-eau solaires individuels (CESI) s'établissent à 4 600 unités en 2018 contre 5 500 en 2017, soit une baisse de -16% pour la 10^{ème} année de baisse consécutive.

Le CESI ne parvient pas à s'implanter dans la maison neuve, fortement concurrencé par l'eau chaude thermodynamique (CET ou PAC double service) et par le photovoltaïque, autre compétiteur EnR.

Concernant les systèmes solaires combinés (SSC), on compte 340 pièces pour l'année 2018, comparées à 300 en 2017, soit une hausse de +13% après des années de baisse pour un segment qui demeure toutefois un marché de niche.

Cet équipement trouve difficilement sa place dans l'existant en France, alors qu'il représente plus de 50% du marché allemand.

La surface moyenne de capteurs par équipement individuel se stabilise pour les CESI à 3,3 m² et pour les SSC à 13 m².

Les livraisons de capteurs, destinés aux immeubles d'habitation collectifs ou aux bâtiments tertiaires, retrouvent le chemin de la croissance après une baisse durant 5 années consécutives, pour atteindre 30 000 m² de capteurs contre 29 100 m² en 2017, soit une hausse de +3%. Ce segment, qui représente désormais 60% du marché, semble enfin se stabiliser.

Avec la RT2012, en collectifs neufs il est autorisé de consommer jusqu'à 57,5 kWh/m².an (contre 50 kWh/m².an pour l'individuel). De plus, le collectif neuf

n'est pas soumis à une exigence EnR. Ces deux faits expliquent l'absence de solaire collectif.

Perspectives

Dans le neuf, il est difficile de prévoir comment la chaleur renouvelable sera traitée dans la future réglementation environnementale pour les bâtiments neufs (la RE2020). On ne peut que craindre une forte concurrence sur la surface de toiture avec le photovoltaïque.

Pour autant, le solaire thermique a toute sa place dans les bâtiments neufs. On rappelle au demeurant que le solaire thermique est très majoritairement fabriqué en France à l'inverse des cellules photovoltaïques.

En rénovation, le coup de pouce chauffage et des aides cumulables pour les ménages modestes devrait aider le segment du SSC à se développer.

- Pompes à chaleur

PAC	2018	2017	2018/2017
Aérothermie sur vecteur eau	96 576	83 364	16%
Géothermie	2 497	2 489	=
Chauffe-eau thermodynamique	103 879*	88 891*	17 %
Aérothermie sur vecteur air (multi-split réversible)	571 140	483 912	18 %

Sources : PAC&Clim'Info

*GIFAM - PAC&Clim'Info

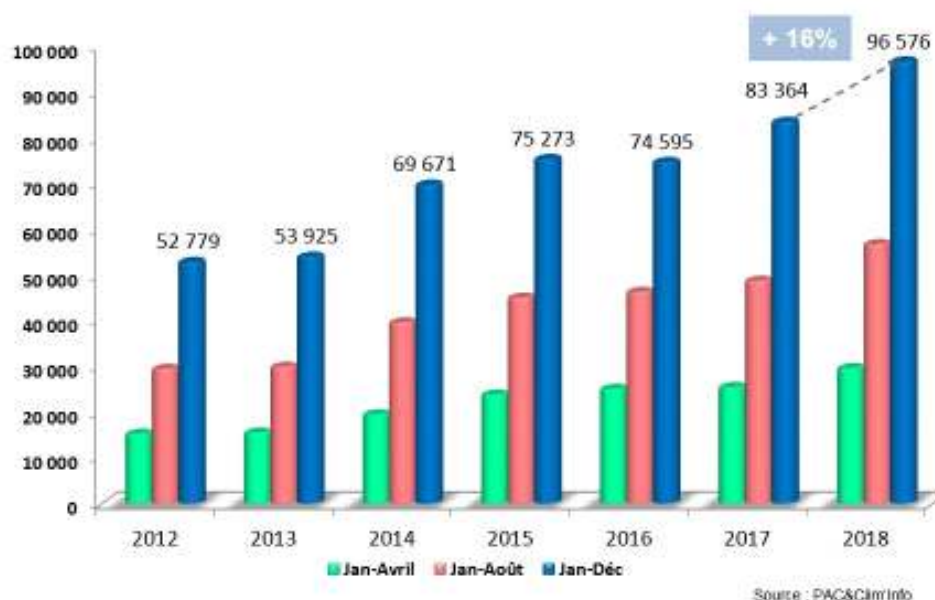
Aérothermie sur vecteur eau

La croissance aura été constante tout au long de 2018, progression à deux chiffres. Il est à noter que le marché de la rénovation a augmenté plus rapidement que le marché du neuf, même si ce dernier a été soutenu.

Il reste une inconnue sur la tenue du marché du neuf puisque les derniers chiffres sont en baisse.

Avec une progression de +16% sur ce marché notons la belle progression des bi-bloc (+16%) qui représentent 90 % du marché des PAC.

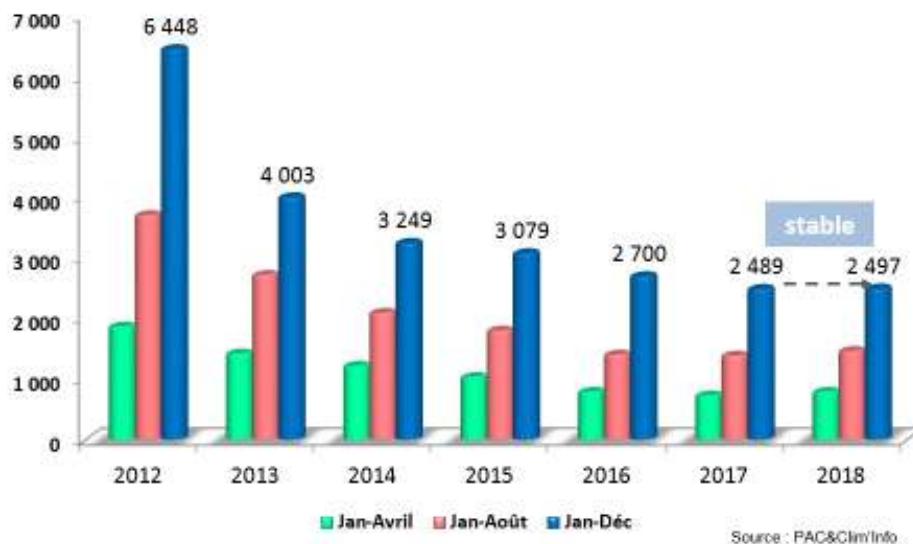
Evolution du marché des pompes à chaleur Air/eau



Géothermie sur vecteur eau

Ce marché représente une petite part des PAC, près de 3 000 pièces au total, dont la majorité se fait dans les technologies Eau/Eau et Eau Glycolée/ Eau.

Evolution du marché des Pompes à chaleur Géothermie

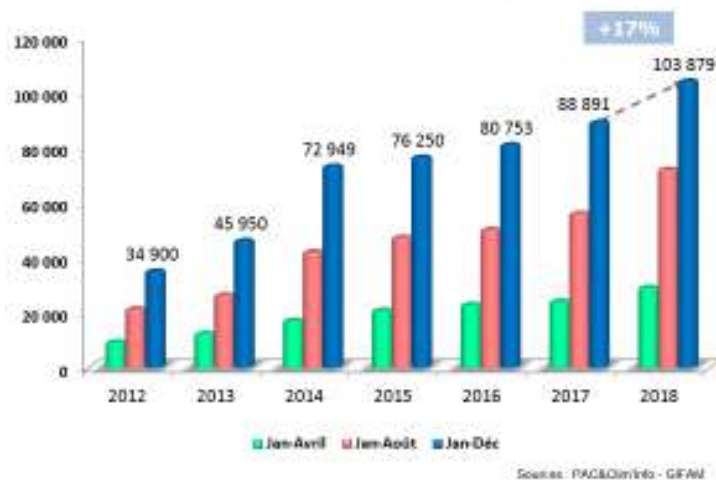


Après 10 ans de baisse le marché se stabilise cette année. Cette technologie est adaptée à certains projets et doit pouvoir continuer à trouver sa place dans le panel des solutions proposées sur le marché.

Chauffe-eau thermodynamique

Encore une très belle année pour les chauffe-eau thermodynamiques sur le marché avec un peu plus de 100 000 pièces. Ce produit répond particulièrement pour répondre à la part EnR dans les programmes neufs. Ce chiffre est sans doute à mettre en regard des programmes enclenchés il y a 18 mois et dont on voit les effets aujourd'hui.

Evolution du marché des PAC pour ECS



Aérothermie sur vecteur air

La progression totale des pompes à chaleur air-air s'élève à +18%, avec une belle augmentation des multi-split (+24%) par rapport aux mono-split qui augmentent de 16%. Ces progressions sont la conséquence des besoins croissant de confort dans les logements. On notera également que le marché du remplacement des machines installées post canicule de 2003 continue de s'observer.

Evolution du marché des monosplits et multi-splits



En 2018, les fabricants de Split Systems ont continué de déployer des gammes fonctionnant avec des fluides affichant des PRG jusqu'à 3 fois moins élevé que le 410A (R32). De nouvelles gammes sont en cours de développement et la profession suivra les évolutions de ces changements sur ce marché.

D'autre part, les Installateurs se sont formés à la manipulation de ces nouveaux fluides, et la Profession s'est engagée volontairement à réduire plus rapidement que le calendrier F-Gas les émissions de GES, c'est-à-dire 2022 à la place de 2025 pour les appareils dont la charge est inférieure à 3 kg. 2022 c'est demain

Depuis plusieurs années la tendance du marché des appareils réversibles détente directe de 2 à 17 kW est positive voire très positive et ce malgré une TVA maximale à 20%, aucune aide des pouvoirs publics comme le CITE, une faible utilisation du mécanisme des CEE. Ces produits répondent aux besoins du Marché. A ce jour Il n'y a aucun signe qui permette de prédire que cette tendance va changer.

Perspectives PAC

PAC Air / Eau

Après une belle année 2018, la profession s'attend à une belle année 2019 avec une vigilance quant aux mesures et programmes annoncés dans le secteur de la rénovation. Importance de veiller à la qualité des intervenants sur ce marché (installateurs et revendeurs).

PAC Air / Air

Il est à prévoir sur 2019 une continuité sur la demande, notamment sur le début de l'année. Ce marché reste cependant dépendant des effets climatiques, aussi les progressions resteront difficiles à prévoir tout au long de l'année.

5- CLIMATISATION TERTIAIRE

- Les DRV

Encore une année record pour le DRV avec un marché qui enregistre 25 921 groupes extérieurs à fin décembre 2018. Il affiche ainsi une progression en quantité de +11% par rapport à 2017. Le premier quadrimestre a été très porteur (+18%), tiré par une fin d'année 2017 particulièrement dynamique.

Les 2 derniers quadrimestres ont quant à eux bénéficié d'une progression significative de +8%. Cette croissance se constate sur tous les segments de puissance mais elle est beaucoup plus prononcée sur les petites puissances <5 CV (+17%).

Le marché en puissance progresse de 8% par rapport à 2017 attestant donc d'une progression des surfaces traitées en détente directe.

Evolution du marché tertiaire : DRV (groupes extérieurs)



- Splits > 17,5 kW

Le marché des **splits >17,5 kW** est en très léger recul en 2018 (-1% par rapport à 2017). On observe un recul des mono splits gainables de grosse puissance (26% des ventes en 2018).

Evolution du marché des split > 17,5 kW

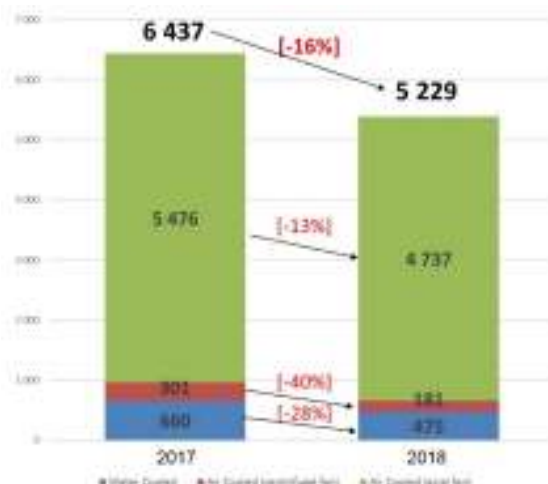


6- LES CHILLERS

Le marché des Refroidisseurs de liquide est en forte baisse cette année après une progression de 5% en 2017. En 2018, le nombre de machines et toutes technologies confondues, est en baisse de 16%.

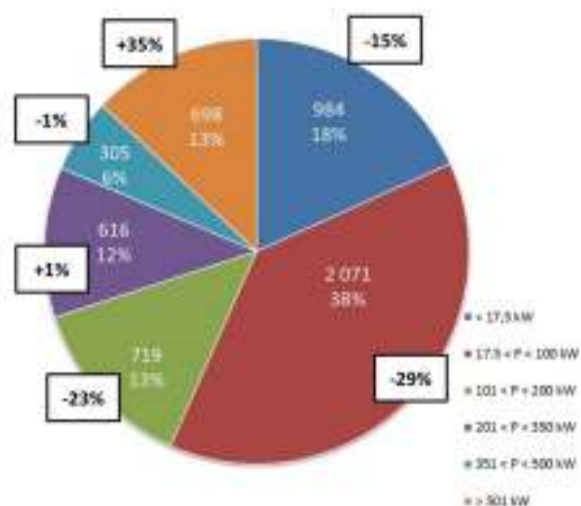
A noter toutefois, les puissances supérieures à 300 kW environ progressent. Ce marché est sans doute tiré par le grand tertiaire et l'industrie dans les projets neufs notamment. Toutefois, les projets de rénovation restent majoritaires.

Evolution du marché par technologies



La tendance déjà constatée à fin août se concrétise : les petites puissances (< 350 kW) baissent fortement, tandis que les fortes puissances se maintiennent ou progressent.

Evolution du marché par puissance (quantités)



Côté fluides frigorigènes, les résultats montrent l'arrivée de nouveaux fluides type HFO dans l'offre. Ces répartitions par type de fluides seront suivies en 2019.

Perspectives Climatisation tertiaire

DRV

Le marché du DRV devrait poursuivre sa croissance en 2019. Une croissance peut être encore plus marquée sur les petites puissances notamment à cause des évolutions réglementaires telles que le CH35, la hausse du prix du réfrigérant qui favorisent ce choix. La flexibilité de cette technologie, sa performance énergétique devraient lui permettre de continuer sa progression aussi bien sur le marché du remplacement que du neuf.

Chillers

Le projet de révision de la réglementation incendie en ERP (CH 35) pourrait avoir un impact sur l'évolution des machines de plus petites puissances (< 300 kW) et pourrait donc profiter à la reprise de ces produits.

Le dispositif de suramortissement (40%) proposé aux entreprises qui font installer ou rénover leur installation avec des fluides à très faible PRP devrait pouvoir redynamiser le marché en 2019 (mais sur des puissances élevées). La profession reste dans l'attente de précisions sur les modalités de cette mesure.

Les fluides frigorigènes

L'effet du règlement F-Gas cumulé aux réglementations françaises va enclencher une augmentation de la demande des nouvelles solutions utilisant des réfrigérants avec un PRP moins élevé. Pour suivre les évolutions de ces solutions, la Profession met en place à partir de 2019 un suivi plus détaillé des fluides des appareils vendus sur le marché français.

7- CENTRALES DE TRAITEMENT D'AIR DES BATIMENTS ET VENTILO-CONVECTEURS

• Centrales de traitement d'air

La baisse globale des centrales de traitement d'air est liée très majoritairement aux débits inférieurs à 5 000 M³/H, une des explications serait une compensation vers des centrales de traitement d'air de plus gros débits (> 15 000 M³/h) ; et à un transfert des ventes des CTA < 15 000 m³/h vers les groupes de ventilation Double Flux tertiaires. En effet l'évolution des ventes cumulées des CTA < 15 000 m³/h et des groupes de ventilation double flux est stable par rapport à l'année passée (+1%).

Centrales de traitement d'air	2018	2017	Evolution 2018/2017
< 5 000 m ³ /h dont h < 500 mm	679	756	-10%
< 5 000 m ³ /h dont h > 500 mm	2 633	2 942	-11%
5 000 – 15 000 m ³ /h	2 065	2 189	-6%
15 000 – 50 000 m ³ /h	718	601	19%
> 50 000 m ³ /h	51	101	-50%
dont centrales avec récupération de chaleur	2 203	2 232	-1%
TOTAL	6 146	6 589	-7%

Source : PAC&Clim'Info

• Ventilo-convecteurs et cassettes

Unités terminales eau glacée	2018	2017	Evolution 2018/2017
Consoles	12 543	15 124	-17%
Plafonniers	11 796	12 025	-2%
Avec pression et autres	35 085	46 628	-25%
<i>Sous-total</i>	59 424	73 777	-19%
Cassettes encastrées en faux plafond	24 117	27 122	-11%
TOTAL	83 541	100 899	-17%

Source : PAC&Clim'Info

Les ventilo-convecteurs suivent la même tendance que les chillers et accusent cette année encore une baisse de 17%. Cela renforce l'analyse que les chillers de fortes puissances progressent davantage en industrie et en rénovation. Si on cumule les ventes entre unités terminales à eau glacée et unités intérieures de DRV, on observe une quasi stabilité (+1.2%)

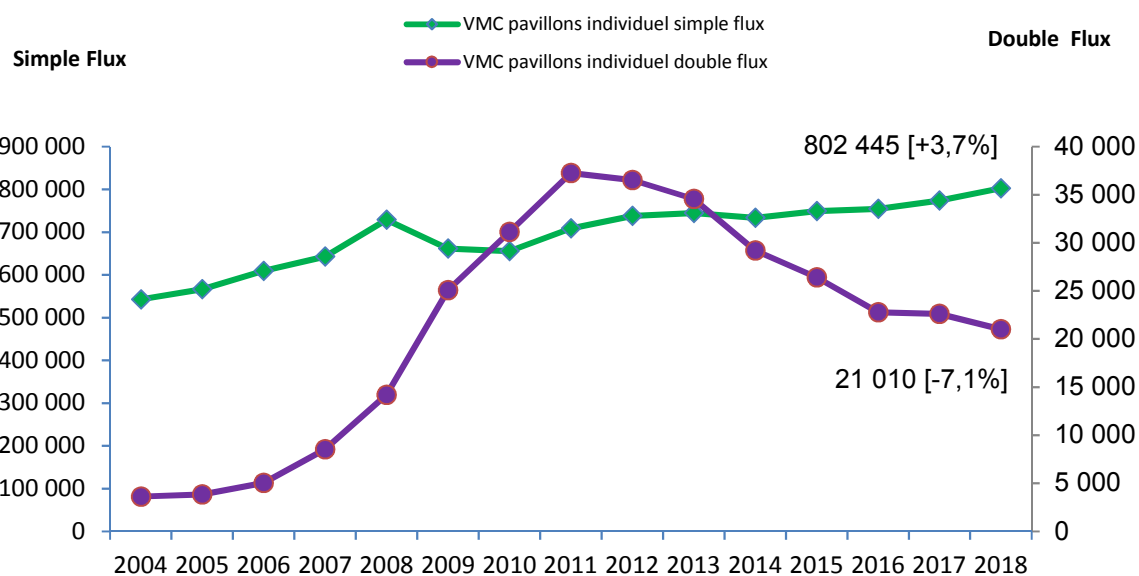
8- VENTILATION DES BATIMENTS

Le marché de la ventilation domestique est en croissance avec une hausse générale de 3,4%.

Techniques	Année 2018 (en unités)	Evolution 2018/2017
VMC Simple flux :	802 445	3,7 %
Dont : Autoréglable		1,1 %
Hygroréglable		8,9 %
VMC Double Flux	21 010	- 7,1 %
Total VMC* simple flux et double flux	823 455	3,4 %
Aérateurs - débit < à 400 m³/h (type VMR)	439 493	2,2 %

- * VMC : Ventilation Mécanique Contrôlée

**Marché de la ventilation
en logement individuel (en unités)**



Le marché hygroréglable est en forte hausse (+8,9%) et reflète le dynamisme du marché des maisons individuelles neuves.

Contrairement aux perspectives 2018 où nous espérons un regain de l'activité en rénovation lié à une accélération du remplacement du parc existant, le marché de la rénovation a été relativement stable.

L'embellie observée l'année dernière pour la ventilation double flux s'est avérée de courte durée, et les chiffres repartent à la baisse (-7,1%) même si les machines haute efficacité tirent mieux leur épingle du jeu.

- **Collectifs et tertiaires**

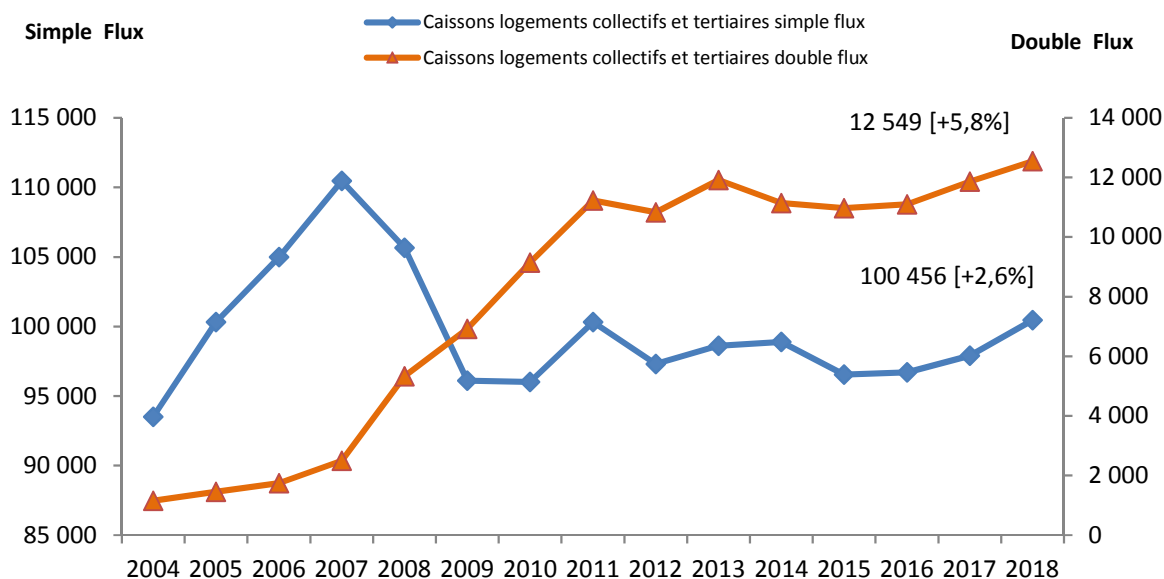
Le marché de la ventilation pour les bâtiments collectifs et tertiaires est en croissance au global (+3,2%) avec des disparités selon les segments.

La forte augmentation des mises en chantiers de bâtiments d'habitation collective observée fin 2017 ne pas s'est retranscrit dans les ventes de caissons collectifs C4 (marché stable), même si l'on observe une reprise des ventes fin 2018. Il semblerait que ce soit les caissons C4 destinés aux bâtiments tertiaires qui ralentissent le marché.

Globalement, le marché des produits destinés aux bâtiments tertiaires est en progression de l'ordre de 5% avec le segment des ventilations double flux en hausse de 5,8%, notamment grâce au marché des centrales à échangeur rotatif et vraisemblablement à un transfert des ventes des CTA de petits débits (< 15 000 m³/h). Ce qui est le reflet de la reprise du marché de la construction.

A noter, la belle performance des caissons de ventilation simple flux équipés de motorisation basse consommation. L'intérêt pour cette technologie se confirme en neuf comme en rénovation, encouragé par le règlement européen sur l'éco-conception.

**Marché de la ventilation
en logement collectif et tertiaire (en unités)**



- Réseaux aérauliques et accessoires

Techniques	Année 2018	Evolution par rapport à 2017
Conduits plastiques et métalliques	23 583 km	-0,1 %
dont : conduits plastiques (PE*, PVC...)		- 2,5 %
conduits métalliques		4,4 %
<small>*Polystyrène expansé</small>		

Les accessoires à joint représentent 41,5% des accessoires de conduits métalliques en 2018 (soit 6 points de plus qu'en 2017). Cela reflète la préoccupation de la filière, pour une meilleure qualité des installations de ventilation.

La tendance du marché Uniclimate des réseaux aérauliques n'est pas exactement en phase avec celle des caissons sans doute due à une représentativité moindre du syndicat sur un secteur plus ouvert à des acteurs diffus.

- Diffusion d'air

Techniques	Année 2018 (en unités)	Evolution par rapport à 2017
Grilles et diffuseurs	595 839	7,8 %

Contrairement à l'an dernier, les évolutions sont positives et davantage en phase avec les marchés du traitement d'air et de la climatisation.

Perspectives Ventilation :

Marché Maison Individuelle :

Le marché lié à la construction neuve ne devrait plus être aussi dynamique qu'auparavant. Les industriels de la ventilation espèrent une accélération des ventes en rénovation liée au vieillissement du parc

Tertiaire/collectif :

Tertiaire :

Le marché du Tertiaire devrait être toujours dans une bonne dynamique pour 2019, où la croissance des dépôts de permis de construire devrait être favorable au marché de la ventilation, en particulier sur le segment des bureaux.

Collectif :

Nous sommes toujours en attente de la répercussion de la forte hausse des mises en chantier passées des logements collectifs pour le marché des caissons C4 en 2019. Cela pourrait s'expliquer par le temps de latence plus long que prévu entre le lancement du chantier et la pose des équipements de ventilation.

Perspectives 2019

Le salon de la toute la Profession



du 5 au 8 novembre, Paris-Nord Villepinte

Dans le cadre du Mondial du bâtiment
(Interclima + Idéobain + Batimat)

Nouvelle dynamique voulue par Uniclimate, propriétaire du salon, fortement investi pour la réussite de l'édition 2019, avec ses adhérents, l'organisateur Reed Expositions France et l'ensemble des partenaires de la filière du génie climatique (installateurs, distributeurs, mainteneurs-exploitants, ingénieurs et bureaux d'études, maîtres d'ouvrage, énergéticiens...)

50 bus et 3 TGV au départ de Bordeaux, Marseille et Lyon mis à dispositions des exposants, des distributeurs et des partenaires par Uniclimate et Reed pour faire-venir des visiteurs (4 000 places).

Un **Espace Innovation et Performance** de 400 m². Stand animé et immersif sur les technologies du génie climatique dans trois univers : tertiaire et industrie, logements collectifs, maisons individuelles.

- L'Espace comprend des fabricants, des *start-up* de la profession et l'Arena Innovation (*participants des Innovation Awards*).
- Un **Espace de conférences** avec une nouvelle approche :
 - 4 conférences dédiées maîtres d'ouvrage (Constructeurs de maisons individuelles ; promoteurs tertiaires ; bailleurs sociaux et promoteur des logements collectifs ; collectivités et acteurs publics).
 - Une conférence dédiée bureaux d'études.
 - Et les traditionnelles conférences des partenaires...

Des visites guidées et des parcours thématiques complètent le dispositif.

- Un **Espace chaudières biomasses** de plus de 500 m². Il regroupera les principales marques spécialistes de la chaudière bois-énergie (granulés, bûches, polycombustibles...)
- Réédition des **Ateliers Qualité d'air intérieur** d'Uniclimate.

- Un **Espace sur les Métiers et les besoins de recrutement de la filière professionnelle** du génie climatique au sens large (frigoristes, chauffagistes, industriels, distributeurs, ingénieurs, SAV, etc.). Mise en avant des écoles, des formations et de l'apprentissage... Conférences où chaque filière pourra présenter ses métiers et ses besoins de recrutement actuels et futurs. Différents sujets seront précisés ultérieurement comme les métiers au féminin, avec Nathalie Tchang comme ambassadrice, une journée (mercredi) dédiée aux responsables d'orientation dans les lycées et les collèges, une journée *job-dating* (vendredi), un mur des offres d'emploi...
- Un **plateau radio Batiradio « Les rendez-vous Interclima par Uniclimate »** pour animer le salon Interclima en continu, évoquer les principaux sujets des professions et donner la parole aux partenaires de la filière... Ce plateau sera précédé d'une émission mensuelle qui débutera au premier trimestre 2019.

Projets législatifs et réglementaires

L'année 2019, comme l'année 2018, sera marquée par de multiples travaux lancés à l'initiative des pouvoirs publics pour la préparation et/ou la mise en œuvre de textes législatifs ou réglementaires.

Nous pouvons penser notamment à l'expérimentation E+ C-, à la préparation de la RE2020 ou à la rédaction des textes ESSOC.

Cette liste n'est pas limitative et il serait trop long et complexe d'en résumer ici tous les détails.

Uniclimate va cependant agir chaque fois que possible pour faire valoir quelques grands principes.

En premier lieu, tous ces textes sont autant d'opportunités pour intégrer dans la réalité de nos réglementations la question de la qualité de l'air intérieur et de la ventilation. Il convient de passer de la prise de conscience, qui est désormais acquise, à la mise en œuvre concrète.

En deuxième lieu, Uniclimate veillera à ce que la neutralité énergétique et technologique soit respectée, ce qui présuppose qu'en toutes circonstances, le principe de raisonnements et calculs fondés sur l'énergie primaire soit respecté.

Et enfin, Uniclimate, aux côtés d'autres associations filières, assurera la promotion de la chaleur renouvelable, y compris la récupération de chaleur.

Les dispositifs financiers de soutien à la rénovation

Rappelons que les pouvoirs publics avaient préconisé pour 2019 la mise en place d'un dispositif de soutien se substituant au CITE traditionnel calculé en pourcentage et fonctionnant avec des « primes » en valeur par équipement, versées à priori.

Uniclimate, en lien direct avec les associations représentatives des installateurs, avait élaboré des propositions de « primes » au cours du premier semestre 2018 et échangé à ce propos avec les pouvoirs publics, et ce pour tous les équipements entrant dans le périmètre, y compris la ventilation.

Uniclimate, en la matière, a toujours préconisé la simplicité et la stabilité des dispositifs pour en faciliter la diffusion et la mise en œuvre pour la filière et une bonne compréhension par les utilisateurs.

Le changement de crédit d'impôt en prime constituant une évolution très importante, il aurait été souhaitable d'en arrêter les grands principes dès le premier semestre pour un déploiement sur le deuxième semestre et une mise en œuvre au premier trimestre 2019.

Au final, pour 2019, les pouvoirs publics ont maintenu un dispositif de crédit d'impôt traditionnel, en introduisant au tout dernier moment dans la loi de finances des évolutions et modifications sans aucune coordination avec la filière. Elles vont concerner principalement l'exclusion de certaines chaudières gaz à haute performance.

Au moment où nous écrivons ces lignes, l'arrêté d'application qui, traditionnellement est publié le 31 décembre, n'est toujours pas publié, ce qui empêche de connaître exactement les équipements qui se trouvent exclus du périmètre du CITE.

Uniclimate fera ses meilleurs efforts pour assurer une bonne diffusion des informations relatives au CITE vers la filière, en espérant que les changements intervenus auront des conséquences moindres que celles observées en 2018 avec l'arrêt brutal du CITE pour les chaudières à haute performance fioul.

Par ailleurs, ces dernières semaines ont été marquées par des annonces autour du dispositif des CEE visant à proposer aux consommateurs, sous conditions de ressources, de renouveler leurs vieux systèmes de chauffage central par des systèmes plus performants (pompes à chaleur ou chaudières) cela pour 1 euro.

Uniclimate constate, en premier lieu, que ces annonces par les pouvoirs publics sont intervenues sans aucune concertation avec la filière, industriels et installateurs.

Uniclimate regrette également le caractère très dévalorisant d'une telle campagne qui attribue une valeur quasi nulle à des équipements de haut de gamme, technologiquement très élaborés.

Uniclimate relève également que ces dispositifs, en l'état, ne concernent qu'un nombre très limité d'opérateurs.

Dans la mesure où ces opérations sont désormais lancées, Uniclimate fera ses meilleurs efforts pour en accompagner le déploiement en évitant les défauts mentionnés ci-dessus par une ouverture plus large vers tous les installateurs et toutes les marques.

Ce dispositif peut contribuer à donner une impulsion pour la rénovation, mais risque de créer un ralentissement du marché en début d'année le temps qu'il soit mis en place de façon efficace et compris par toute notre filière professionnelle.

Fluides frigorigènes HFC

Pour la troisième fois en cinq ans – et cela bien que la question de la réduction de l'utilisation des fluides frigorigènes HFC soit définitivement réglée par le Règlement communautaire F-Gas, les pouvoirs publics français ont souhaité en 2018 mettre en place une taxe sur les fluides frigorigènes HFC pour accélérer le processus de sortie des HFC, en mettant en cause leur poids carbone.

Il convient de rappeler que les pompes à chaleur, les systèmes de climatisation ou de réfrigération fonctionnent encore à ce jour et pour l'essentiel avec des fluides HFC.

L'action filière, notamment avec le soutien de notre partenaire de l'AFCE, a permis l'élaboration d'un engagement volontaire de nos professions qui, d'un côté permet d'accélérer la mise en œuvre de F-Gas dans certains domaines, et, en contrepartie, a conduit les pouvoirs publics à différer à 2021 l'éventuelle mise en œuvre de la taxation des fluides HFC.

La part des engagements filière qui incombe principalement à Uniclimate et ses adhérents consiste en une forte réduction, valorisée en PRG (GWP), des HFC utilisés dans les systèmes de climatisation / refroidissement domestiques.

Nous pouvons noter que les exportations d'équipements contenant des HFC, qui représentent une part importante des activités industrielles de nos adhérents, sont exonérées de taxe.

Les industriels d'Uniclimate, pour la part qui les concerne, vont donc dès 2019 faire le nécessaire pour mettre en œuvre et atteindre les engagements de réduction des HFC souscrits vis-à-vis des pouvoirs publics.

Ces travaux sont menés en lien direct avec la filière et, très bientôt nous l'espérons, sous le contrôle du Comité de Suivi qui doit être constitué avec les pouvoirs publics et les parlementaires conformément aux contreparties qui ont été demandées par la filière lors des engagements.



A propos d'Uniclimate

Uniclimate est le syndicat professionnel des industries thermiques, aéronautiques et frigorifiques. Il rassemble 87 adhérents qui réalisent un chiffre d'affaires de près de 6,5 milliards d'euros, dont 1,8 à l'export, pour près de 23 000 emplois en France.

Uniclimate représente les domaines d'activité suivants : la chaleur, y compris la chaleur renouvelable, la qualité de l'air et le froid, pour des applications dans les secteurs résidentiels, tertiaires et industriels.

11-17 rue de l'Amiral Hamelin - 75783 PARIS Cedex 16

Tel : 01 45 05 70 00 - Email : uniclima@uniclima.fr – Site Internet : www.uniclima.fr

Contact Presse

Jean-Louis LANGLOIS

Tél. 01 39 24 29 00

jl.langlois@factocom.fr

FACTOCOM

Votre Agence de Communication

10 rue André Chénier

78000 Versailles - FRANCE

www.factocom.fr | www.rp.factocom.fr

